

DECISION DE CLASSEMENT MEUBLE DE TOURISME

IDENTIFICATION DU MEUBLE

Nom commercial : « **La maison de Tisserand** »

Le meublé identifié ci-dessus est classé : **4 étoiles**

Pour une capacité : **7 personnes**

Adresse du meublé : **Lieu-dit Breuil Bras**
29 590 LOPEREC

IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE

Nom du propriétaire : **SAS KJC – Karine Jacq Caillé**

Adresse du propriétaire : **Ty Kernéis**
29 590 PONT DE BUIS LES QUIMERC'H

CE CLASSEMENT EST DELIVRE POUR 5 ANS

(Valable jusqu'en Décembre 2023)

Fait à Quimper, le **20 décembre 2018**

Pierre ANDRO
Président Clévacances Finistère

Coordonnées de l'organisme agréé au classement en meublé de tourisme :

Association Clévacances Finistère

71 rue du Président Sadate

29000 QUIMPER

Tél : 02 98 64 20 59

E-mail : contact@finistere-clevacances.com

Avertissement : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.